

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROIS-RIVES

Date : 17 février 2022

Lieu : Par téléconférence (Zoom) à huis-clos

Heure : 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2022
 4. Adoption du règlement 2022-02 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus
 5. Période de questions
 6. Clôture de la séance
-

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE à Saint-Joseph-de-Mékinac lundi le 7 mars 2022.